



Aiacciu u 14 di dicembre di u 2016

U Presidente

Cumunicatu di stampa

Jean-Guy Talamoni, Presidente di l'Assemblée di Corsica

Affaire de Reims : que la vérité soit faite et que justice soit rendue

Ce jeudi 15 décembre à 14 heures, plusieurs jeunes Corses comparaitront devant le Tribunal Correctionnel de Reims.

Ce procès intervient dans un contexte particulièrement tendu en raison du défaut de transparence et du manque de célérité dans l'administration de la justice depuis le début de la procédure.

A cela s'ajoute un fort sentiment d'injustice : les jeunes Corses concernés sont passés du statut de victimes à celui d'auteurs d'infractions, tandis que ceux qui apparaissaient, dès l'abord, comme leurs agresseurs ne semblent nullement inquiétés. Deux de ces jeunes viennent d'être maintenus en détention à Bastia alors que tout un chacun attendait, à cet égard, une décision d'apaisement.

Dans le même temps, les droits de la défense paraissent peu respectés : nous en voulons pour preuve les conditions dans lesquelles les vidéos sont versées à la procédure.

Devant une telle situation je réaffirme les termes de nos interventions successives auprès des autorités administratives et politiques, en exigeant une nouvelle fois que toute la vérité soit faite dans cette affaire, que justice soit rendue à ces jeunes Corses et que les deux prévenus emprisonnés à Bastia puissent passer les fêtes de Noël auprès de leurs familles.

A l'ensemble des Corses touchés par ces événements, j'adresse l'expression de ma totale solidarité.

Dans l'impossibilité de me rendre personnellement à Reims, je serai néanmoins représenté par un membre de mon Cabinet lors de cette audience.

CONTACT PRESSE :

Anne Martinetti-Squarcini – 06 07 05 94 90 – anne.martinetti-squarcini@ct-corse.fr

